

---

## PROCÈS VERBAL

Assemblée générale de l'association du four à pain  
Lundi 16 janvier 2023 à 20 h 00  
à la salle à manger de la Fondation Borel à Dombresson

---

### Présent(e)s :

*Comité* Olivier Diacon (OD), Gabriel Rohrbach (GR), Hubert Chèvre (HC)

*Membres* 22 personnes (selon liste des présences)

*Excusé(e)s* 6 personnes (selon liste des présences)

**23 nouveaux membres :** Lors de notre dernière assemblée générale le 16 janvier 2023.

Fabrice et Laetitia Scheider, Chantal Monnier, Justine Prétat, Walter Calani, Marion et Olivier Tartaglia, Jean-Philippe Lacreuse, Anne-Laure et Christian De Reynier-Juillerat, Virginie et Yannick Linder, Patricia Ligerio et Rizerio, Jean-Claude Breschbühler, Oksana Banakh et Andreas blatter, Daniel Bioley, Isabelle Weber, Chantal et Frédéric Storrer Boss, Valérie et Stéphane Zanolla.

Sylvie Chèvre prend le PV

---

### Ordre du jour

1. Accueil
2. Acceptation du PV de l'AG du 30.01.2022
3. Rapports
  - Du vice-président
  - Du caissier
  - Des vérificateurs des comptes
4. Discussion des rapports
5. Élection
  - Du comité
  - Des vérificateurs aux comptes
6. Cotisations 2023
7. Agenda des activités 2022, discussions et propositions pour 2023
8. Tarifs de location
9. Divers

### 1. Accueil

Le vice-président (OD) ouvre la séance, exprime les remerciements d'usage et invite les membres à signer la liste des présences.

Après demande à l'assemblée, personne ne souhaite modifier l'ordre du jour.

### 2. Acceptation du PV de l'AG du 27.01.2020

Le PV est accepté.

### 3. Rapports

#### Rapport du vice-président

OD souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Il rappelle que l'association était en pause depuis la dernière AG, faute de personnes prêtes à intégrer le comité. En effet, seules trois personnes ont continué à se retrouver pour faire vivre l'association du Four à pain. Ils ont maintenu un service minimum. Plusieurs activités, présentées ultérieurement, ont pu être organisées durant en 2022.

Le comité remercie la Fondation Borel de nous prêter ses locaux pour notre AG et de nous offrir une collation en fin de séance. Il remercie particulièrement Micheline de nous avoir préparé cette collation.

En premier lieu, OD souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui se trouvent dans la salle dont Fabrice Schneider, Julien L'Eplattenier, Olivier Tartaglia, Oksana Banakh. HC leur demande de se présenter.

La liste des nouveaux membres sera jointe au PV.

Nous avons 6 démissions

Les années 2020 et 2021 ont été compliquées pour tous, et sans rencontre possible.

Bien qu'en « pause », l'association a été active durant l'année 2022. Le comité s'est réuni à 5 reprises.

Voici les activités menées depuis la dernière assemblée.

24 février 2022, la guerre éclate en Ukraine. Un élan de solidarité se manifeste dans toute la suisse pour accueillir des réfugiés fuyant leur pays.

Mme Oksana Banakh demande si l'association du four à pain pourrait louer ou prêter des locaux afin que des bénévoles puissent donner des cours de français à quelques personnes, réfugié.e.s à Dombresson et dans les villages voisins.

Suite à cette demande, le comité et la direction de la Fondation Borel se rencontrent. Suite à cette rencontre, il est décidé de mettre gratuitement à disposition les locaux du four à pain, les mardis soir. Madame Banakh devient la personne référente du groupe.

L'objectif est de donner des cours de français et de confectionner un repas chaud.

Le 9 mai, nous avons remercié l'ancien comité pour son travail et l'avons convié à un repas chez Michel Stangl.

Le 17 mai, nous nous sommes réunis pour réfléchir à la suite à donner à notre association et parler de la gestion des locaux avec plusieurs occupants (groupe TEKI de la Fontenelle, thérapeutes, hygiène et nettoyage, gestion du frigo, etc...).

Le 28 mai, à la demande du chœur d'hommes, nous confectionnons 10 kg de pain pour la fête de la musique. La fournée a été très bien réussie et surtout très appréciée. Nous avons également fait des gâteaux à la crème.

Le 4 juin : nous nous retrouvons pour couper et ranger le bois que Johnny Jutzi, employé de la Fondation Borel, nous a préparé derrière le bâtiment du FAP. Merci à lui.

Le 27 juin : rencontre du comité pour préparer une fête pour le groupe d'Ukrainiens(es). Il prévoit de mettre en route le four à pain et d'offrir des sèches au beurre, des pizzas, des salades. Les desserts seront confectionnés par les Ukrainiens(es).

La fête a lieu le 2 juillet. Au total 40 convives participent à ce moment de partage, très convivial et agrémenté d'une météo radieuse. Ce fut un beau partage amical malgré le conflit malheureux. Katia nous a donné un concert en entonnant plusieurs chants du folklore ukrainien. Chacun(e) est reparti avec un pain, encore chaud, du four.

Le 1<sup>er</sup> juillet : rencontre avec Silvio pour organiser les nettoyages annuels des locaux et de quelques armoires. Nous en profitons pour remercier Silvio de sa disponibilité, ainsi que toutes les personnes qui ont donné un coup de main pour ces nettoyages et rangements.

Le 1<sup>er</sup> août, des personnes de notre association ont travaillé pour la Fête à la piscine d'Engollon. Merci à elles.

Le 6 décembre, une journée est organisée pour la Saint-Nicolas : les deux classes enfantines du collège de Dombresson, soit 44 enfants sont venus, encadrés par des membres du Four à Pain et leurs enseignantes, ainsi que quelques bénévoles pour confectionner un bonhomme en pâte. Ils ont pu écouter un concert donné par Kati tout en dessinant leur sachet en papier. Ils sont repartis très contents de leur matinée avec leur bonhomme en pâte. Le comité remercie toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de cette journée.

Le 15 décembre, le comité s'est rencontré au four à pain pour organiser l'assemblée générale annuelle.

Cette année de transition a été finalement pleine de surprises et bien remplie.

### **Rapport du caissier**

HC présente les comptes de l'Association au 31 décembre 2022. L'association étant en standby, il y a eu peu de mouvements. Nous avons assumé également le rôle de secrétaire. Les cotisations n'étaient pas obligatoires, merci aux personnes qui ont payé. Globalement, l'association termine l'année avec 47.405.-. Les charges sont restées les mêmes (assurances RC, site Internet entretien divers).

Nous adressons nos remerciements à la Fondation Borel pour nous avoir sponsorisés le 2 juillet pour la journée uranienne.

### **Comptes et rapport des vérificateurs**

Les vérificateurs, Éric Bindith et Olivier Tartaglia déclarent que les comptes ont été vérifiés et qu'ils se sont avérés justes.

La comptabilité est tenue avec exactitude et le bilan concorde avec le compte de fonctionnement.

Ils confirment la bonne tenue des comptes et déchargent le caissier et le vice-président.

Nous demandons à l'assemblée d'adopter les comptes.

Selon les statuts, un quart des bénéfices est versé à la Fondation Borel mais nous n'avons pas de bénéfice cette année.

Projets pour l'année 2023 :

Continuité de solidarité de 6 mois en 6 mois pour la location de nos locaux au groupe de réfugiés d'Ukraine.

Foire, nous devons réserver une place. Qui est disponible ?

1<sup>er</sup> août ? ST-Nicolas ?

Vos idées et propositions sont les bienvenues.

## **4. Approbation des rapports et discussion des rapports**

Les rapports de la présidente, de la trésorière ainsi que celui des vérificateurs sont approuvés.

En réponse à une question, le comité confirme que le four à pain n'est pas protégé. Pour le moment, la Fondation Borel ne va pas entreprendre de travaux pour créer de nouveaux appartements. Il est suggéré au comité de reprendre contact avec la Fondation Borel pour établir un contrat de location pour une durée à définir (10 ans ?).

Linda R propose de verser à titre exceptionnel un montant de 500.- francs à la Fondation Borel en remerciement pour la bonne collaboration entre l'institution et notre association.

## 5. Élection

### Élection du comité

Hubert Chèvre, Olivier Diacon et Gabriel Rohrbach restent membres du comité. Olivier Tartaglia et Fabrice Schneider proposent de le compléter. Jean-Philippe Lacreuse, représentant de la Fondation Borel. Oliver Tartaglia reprend le rôle de caissier. Les autres postes seront répartis lors de la première rencontre du comité.

Julien L'Eplattenier s'engage à superviser l'hygiène et le matériel.

### Élection des vérificateurs aux comptes

Éric Bindith et Patrick Amez-Droz sont élus vérificateurs des comptes pour l'année 2023. José ?? est nommé suppléant.

## 6. Cotisations 2023

Après de brefs échanges, il est décidé de maintenir le montant des cotisations tel que décrit ci-dessous :

CHF 20. — membre individuel  
CHF 30. — membre famille  
CHF 50. — membre collectif

## 7. Agenda des activités 2023

Le comité 2023 a fixé les manifestations suivantes :

- Demander à la commune un emplacement pour la foire de Dombresson jusqu'au 19 janvier.
- 1<sup>er</sup> août : à organiser (voir point divers).
- Saint-Nicolas : reprendre ce qui se faisait avant le COVID, à savoir la confection de bonshommes en pâte le samedi 9 décembre, sur inscription.
- L'association des Bourdons et la société de gymnastique se proposent de collaborer à certaines manifestations.

## 8. Tarifs de location

Les tarifs de location restent inchangés.

La location des locaux concernant les membres à savoir :

CHF 40.- (uniquement les locaux)  
CHF 80.- (locaux + four éteint)  
CHF 120.- (locaux + four allumé)  
CHF 50.- (tente)

La location des locaux concernant les non-membres à savoir :

CHF 70.- (uniquement les locaux)  
CHF 110.- (locaux + four éteint)  
CHF 160.- (locaux + four allumé)  
CHF 100.- (tente)

## 9. Divers

Monsieur Jean-Claude Breschbühler, président de commune, en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports-loisirs-culture prend la parole pour se présenter.

Cette année la commune va fêter les dix ans de la fusion. Il demande si l'association serait partante pour participer à l'organisation de la fête du 1<sup>er</sup> août qui pourrait avoir lieu à Dombresson. La date pourrait également rester au 1<sup>er</sup> août et non au 31 juillet comme cela est devenu la pratique.

Les feux d'artifice coûtent environ 1000.-

Il va reprendre contact avec le comité pour en parler.

Il s'annonce comme nouveau membre de l'association.

La structure scolaire TEKI ne vient plus au four à pain, un groupe de la Fondation des Perce-Neige y vient de manière irrégulière.

Le ramonage est sous la responsabilité de la Fondation Borel.

Une réserve de 25'000.- est nécessaire pour refaire le four si cela devait être indispensable.

La séance est suivie d'une collation.

Dombresson, le 5 février 2023

Sylvie Chèvre